



Paris, le 26 juillet 2023

Calendrier et procédure d'exercice de l'option de remboursement anticipé de l'OCEANE 2026

Les termes commençant par une lettre majuscule qui ne sont pas différemment définis dans le présent avis ont la signification qui leur est attribuée dans les termes et conditions des Obligations (les « Conditions »).

Rémy Cointreau rappelle aux porteurs le calendrier et la procédure d'exercice relatifs à l'option de remboursement anticipé des OCEANE à échéance du 7 septembre 2026, portant intérêt à 0,125%, d'un montant nominal total de 275,0 millions d'euros (ISIN: FR0013200995) convertibles en actions nouvelles et/ou échangeables en actions existantes Rémy Cointreau ("l'OCEANE 2026").

Les porteurs, souhaitant obtenir le remboursement anticipé de tout ou partie de leurs Obligations, devront en faire la demande à l'établissement auprès duquel leurs Obligations sont inscrites en compte entre le 26 juillet 2023 et le 31 août 2023 (inclus).

Le prix du remboursement anticipé est de 110,70 €, augmenté des intérêts courus de 0,138375 euros (« redemption amount »). Le remboursement interviendrait le 7 septembre 2023 (« Put Redemption Date ») en numéraire exclusivement.

Une fois valablement présentée par tout porteur à l'intermédiaire financier habilité concerné, la demande de remboursement anticipé deviendra irrévocable et Rémy Cointreau sera tenu de rembourser les OCEANE 2026 faisant l'objet de toute demande de remboursement anticipé transmise valablement à l'Agent Payeur.

A propos de Rémy Cointreau

Il existe, à travers le monde, des clients à la recherche d'expériences exceptionnelles, des clients pour qui la diversité des terroirs rime avec la variété des saveurs. Leur exigence est à la mesure de nos savoir-faire, ces savoir-faire dont nous assurons la transmission, de génération en génération. Le temps que ces clients consacrent à la dégustation de nos produits est un hommage à tous ceux qui se sont mobilisés pour les élaborer. C'est pour ces Femmes et ces Hommes que Rémy Cointreau, Groupe familial français, protège ses terroirs, cultive l'exception de spiritueux multi-centenaires et s'engage à en préserver leur éternelle modernité. Le portefeuille du Groupe compte 14 marques singulières, parmi lesquelles les cognacs Rémy Martin & Louis XIII et la liqueur Cointreau. Rémy Cointreau n'a qu'une ambition : devenir le leader mondial des spiritueux d'exception, et s'appuie pour cela sur l'engagement et la créativité de ses 2021 collaborateurs et sur ses filiales de distribution implantées dans les marchés stratégiques du groupe. Rémy Cointreau est coté sur Euronext Paris.

Contacts

Relations investisseurs : Célia d'Everlange / investor-relations@remy-cointreau.com

L'information réglementée liée à ce communiqué est disponible sur le site www.remy-cointreau.com